

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 7

Artikel: En lisant le Bulletin officiel vaudois de 1798
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 février 1917 : En lisant le bulletin officiel vaudois de 1798. — Glanures. — L'homme, la fenna et la tchivra (Marc à Louis). — Où il y a de la gêne... — L'éteignoir. — La planche. — Le bon valet. — Invitachon à dinâ. — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (A suivre.)

EN LISANT LE BULLETIN

OFFICIEL VAUDOIS DE 1798

Après lecture de nouvelles politiques, voici une variété digne de trouver sa place dans le *Conteur*.

Les deux éléphants, mâle et femelle, venus de La Haye, sont dernièrement arrivés à Paris. Depuis longtemps on avait préparé le lieu qui devait les recevoir ; c'est une salle spacieuse, bien aérée et éclairée ; on y a mis un poêle pour l'échauffer pendant l'hiver. Elle est divisée en deux loges qui communiquent l'une dans l'autre par une large porte en coulisse. Les cloisons de ces loges sont à jour et composées de solives épaisses et fortes ; il règne au devant une seconde enceinte à hauteur d'appui pour tenir les spectateurs à quelque distance et les préserver de tout accident.

On a attendu au lendemain matin pour mettre les éléphants en possession de leur nouvelle demeure. On a commencé par le mâle, qui n'est sorti de sa cage qu'avec précaution et n'est entré dans la loge qu'avec une certaine défiance. Son premier soin a été de faire une reconnaissance des lieux. Il a visité chaque barre avec sa trompe et éprouvé leur solidité en les secouant : on avait eu l'attention de placer au dehors les grosses vis qui les tiennent assemblés ; il les a cherchées, les a trouvées et a essayé de les tourner, mais sans pouvoir réussir. Quand il est arrivé à la coulisse qui fait la séparation des deux loges, il s'est aperçu qu'elle n'était fixée que par un barreau de fer qui se lève perpendiculairement. Il l'a levé avec sa trompe, a fait couler la porte sur elle-même et est entré dans la seconde loge. Là, on lui a donné à déjeuner ; il a mangé tranquillement et a paru entièrement rassuré.

Pendant ce temps on travaillait à faire entrer la femelle. On se rappelle l'attachement mutuel de ces deux animaux et l'extrême difficulté que l'on éprouva pour les séparer et les décider à voyager isolément. Depuis leur départ ils ne s'étaient point vus, pas même à Cambrai, où ils ont passé l'hiver ; ils s'étaient seulement sentis l'un près de l'autre ; le mâle ne se couchait jamais ; toujours debout, ou seulement appuyé contre les barreaux de sa cage, il veillait pour la femelle, qui se couchait ou dormait chaque nuit. Au moindre bruit, à la moindre crainte qu'il éprouvait, il poussait un cri qui avertissait sa compagne.

On devait s'attendre à la joie qu'ils ont ressentie en se revoyant après une si longue séparation et il était intéressant de les observer en ce moment.

Lorsque la femelle est entrée, elle a d'abord jeté un cri qui n'exprimait que le plaisir qu'elle ressentait de se voir en liberté ; elle n'a point

aperçu le mâle, qui était dans la seconde loge occupé à manger ; celui-ci ne s'est pas non plus douté que sa compagne fut si près de lui ; mais le cornac l'ayant appelé, il s'est tourné et à l'instant ces deux animaux sont accourus l'un à l'autre et se sont mis à faire des cris de joie si vifs et si bruyants que toute la salle en était ébranlée ; ils poussaient en même temps par leur trompe un souffle qui ressemblait à un vent impétueux. La joie de la femelle était plus vive, elle l'exprimait surtout par les battements précipités de ses oreilles qu'elle faisait mouvoir comme un oiseau fait de ses ailes et avec une vitesse extrême. Elle passait sa trompe sur le corps du mâle avec la plus grande tendresse et la plus grande volupté ; elle la portait particulièrement à son oreille, où elle la tenait longtemps ; souvent aussi, après l'avoir promenée sur tout le corps du mâle, elle la reportait amoureusement à sa propre bouche. De son côté le mâle faisait la même chose sur le corps de la femelle, mais sa joie était plus concentrée, et il semblait l'exprimer par des larmes qui coulaient en abondance de ses yeux.

Depuis ce moment ils ne se sont plus séparés, ils habitent ensemble la même loge. Sans doute la société de ces deux animaux, leurs habitudes, leur tendresse mutuelle et leur attachement naturel excitent encore plus par la privation de leur liberté, fournissent des observations curieuses et des éclaircissements pour l'histoire de leur espèce.

Ces deux éléphants sont nés à Ceylan et ont été transportés très jeunes en Hollande ; ils ont environ quinze ans, leur hauteur est de sept pieds quelques pouces ; leurs défenses qui étaient très courtes, se sont cassées ; elles repousseront avec l'âge ; la queue du mâle pend jusqu'à terre ; celle de la femelle est plus courte.

(N° 59, lundi 8 avril 98.)

Le soufflet. — Un bon vieux était en traitement à l'hôpital. Il souffrait d'asthme. Le chef de clinique et les internes le visitaient souvent, le soumettant à des auscultations et à des exercices de respiration qui le fatiguaient fort et finissaient par l'agacer, car les résultats étaient très problématiques. L'âge était là !

Un jour que le chef de clinique, passant peu après la visite des internes, voulut encore ausculter le malade, celui-ci, à bout de patience, lui fit :

— Eh ! mon té, mossieu le docteur, je vous prie, laissez-me voi un peu tranquille. Tout de même, à mon âge, le soufflet est usé, les clous ne tiennent plus dans le bois... Y perd. Y a rien à faire !

Gouttières. — Un municipal fut chargé de présenter un rapport à ses collègues sur les réparations à faire au toit de la maison de commune, où il y avait de nombreuses gouttières. Il termina ainsi :

« D'après ma manière de voir, ça n'a d'importance que quand il pleut. »

Glanures.

Dédié aux journalistes, conférenciers, orateurs, écrivains et à tout le monde, enfin.

« Soyez brefs, vous épargnez le temps du lecteur et de l'auditeur et quelquefois le votre. Ayez pour devise : des choses et non des mots ; des faits plutôt que des réflexions. »

La Suisse et sa raison d'être ; l'union helvétique :

« Travailler à l'union des Suisses, c'est affirmer, dans les faits, la supériorité de la volonté humaine sur les instincts et la nature. »

(Extrait d'une lettre d'un homme d'Etat suisse au rédacteur de *l'Express*, de Lyon.)

L'HOMMO, LA FENNA ET LA TCHIVRA

Lâi avâi dza grand teimps que Samin et Lisette
S'irant z'on zu maryâ vè lo pétabosson.
Mâ lau z'êtâi vègnâi ne bouibo, ne felietta.
Cein lau fasâi mau bin. Assebin, on delon,
S'eimbantsant po la fâir' et l'atsitant 'na tchivra.
Lau fasâi pardieu rein que l'ausse dau laci
Ao que n'ein ausse pas, câ, vâide-vo, ellia tchivra
Ne la gardâvant que por onna compagni.
Et que l'amâvant bin : à tor, l'hommo, la fenna,
Tsacon son dzo failiâ la mena su lo prâ
Et lâi tracî aprî se lâi pregnâi la biêna
Do voliâi verounâ à l'eintor dau casâ.
Adî : A têt ! A mè ! — Arrevâ à demeindze
Samin fâ à Lison : « Vouâ, no farein lè doû
Po gardâ noutra tchivra. Adan, se cein t'arrevindze,
Mè l'adri sti matin et pu têt sti tantoit. »
Dinse de, dinse fé. Quand, la dzornâ passâie,
Sè furant devètû po s'ein allâ âo lhi,
L'hommo fâ : — « Mâ ! dêman, cò garderà

[l'armaille,

Du que, ma fâi, ti doû, vouâ no no sein aidhî ?
— L'è a têt, dit la fenna. — Vouâite vâi ma pernetta !
Quemet se n'avè pas paot'itre fé mon drâ :
Tota la matenâ i'è tagnâi la cordetta.
L'è à têt ! — L'è à mè ? quand tota la vèprâ
I'è tracî pè lè prâ que su tot' arenâie !
L'è à têt ! — T'ein a meintu. — L'è à têt, que têt dyo,
Et d'ailleu sta veilla ne l'è-jo pas ariâie ?
Tè couâise pî lo tsin ! — Eh ! têt bourlâi lo mor ! »
Ie sè betant âo lhi ein sè vereint lau rite,
Et grindzo à tsavon, quand Lisette lâi fâ :
— Rein de cein : dêman ellî que garderà la biê
L'è lo premi dâi doû que ie dêveserâ.
— Va que sâi de, Lison ! » Et la fenna peinsâve :
« Sarâi lî, â coup su, câ po pas pottey !
Asse grand teimps que mè

. — Lo sêlâo sè lèvâve
Lo leindèman matin, que nion n'avâi budzi
Ni berbottâ on mot. Ti lè doû sè cottâvant
Et ne voliâvant pas, lo premi, sè lèvâ.
Per vè ti lè z'ottô le dzein ie bourgatâvant,
L'avâi dza fiè houit hâore et l'avant abrèvâ.
Pè vè nâo hâore vaitcè qu'onna bouna vesena,
Qu'avâi ôu bramâ la tchivra, ie sè dit :
— Qu'è te cein ! La Lison n'è pas dein sa cousena !
Que diâbllo lî a-te ? Mè faut allâ guegni. »
Adan trè sa béguin' et pu sè redecousse,
Trace pè lo courti, arrevè vè l'ottô,
Assorollie on bocon : lè porte l'irant clieuisse,
Fiè trâi âo quatro coup, va teri lè veintô,
Sè met à la fenit' et vouâite dein lo pâilo,